

Axe 2. Adapter nos services aux besoins des familles

Action 1 : Mettre en œuvre un projet d'accompagnement pour les parents d'enfants de plus de 6 ans

Les services aux familles rendus par différentes institutions permettent d'accompagner et de soulager les familles dans leur parentalité. Cette action vise à structurer et rendre ces services visibles et accessibles à la population.

Diagnostic initial	Public cible
Absence d'accompagnement de la parentalité au-delà de la petite enfance Et méconnaissance des services aux familles	Parents du territoire avec enfant de + de 6 ans et adolescent.es
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Accompagner la parentalité au-delà de la petite enfance Renforcer le lien entre les publics et les collectivités du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître et développer les lieux de soutien à la parentalité au-delà de la petite enfance. Développement d'ateliers d'échange (café des parents, ...) Faire appel au dispositif REEAP (Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) via la Caf Collaborer avec l'EVS Famille rurale notamment sur les CLAS (Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité) via la Caf : les CLAS ne se limitent pas à l'Aide au Devoirs mais correspondent à une action plus large d'accès à la Culture, le Sport, etc.. Communiquer sur le dispositif Résopa porté par le Pôle de Santé Pluridisciplinaire (dépliants, réseaux sociaux et sites de la CCLNG et mairies Elargissement du nouveau Forum Parentalité de Haute Gironde aux parents d'adolescents S'appuyer sur les Bibliothèques pour organiser des espaces de rencontres pour les parents en présence de professionnels
Objectifs opérationnels	
Proposer une écoute aux parents d'enfants de + de 6 ans Améliorer la diffusion de l'information auprès des familles	
	Echéances de réalisation
	2024
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance Jeunesse	Lieu/temps identifié par les parents pour faciliter leur parentalité, entraide mutuelle et prévention Meilleure connaissance des familles concernant les institutions et associations de soutien à la parentalité sur le territoire
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation

Axe 2. Adapter nos services aux besoins des familles

CAF, département, associations, PSP, ...	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'un projet ou d'un partenariat avec un porteur du projet- Fréquentation- Appréciation du dispositif
--	--

Axe 2. Adapter nos services aux besoins des familles

Action 2 : Former les professionnels à la Communication Non Violente

La communication non violente est une méthode de communication fondée sur des qualités telles que l'empathie, la compassion et le respect. Si la CNV n'est pas une thérapie à proprement parler elle permet néanmoins d'aider au développement de ses qualités afin d'obtenir des relations plus apaisées avec autrui, mais également avec soi. Son apprentissage se fait auprès de formateurs ou de coachs et peut s'appliquer au quotidien, en famille comme au travail, avec des inconnus comme avec des proches.

Diagnostic initial	Public cible
Violence intra et extra familiale sur le territoire	Professionnels et personnels qui encadrent des enfants et jeunes : EAJE, ALSH, collèges, associations, ...
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Accompagner la parentalité au-delà de la petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le Département peut co-construire une formation spécifique en CNV à l'attention des bénévoles associatifs ○ Former les professionnels de l'enfance et de la jeunesse à la Communication Non Violente (CNV) ○ Proposer la formation aux parents
Objectifs opérationnels	Echéances de réalisation
Utiliser des outils et méthodes de médiation pour susciter les rencontres et les échanges	2024
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance-Jeunesse Centre Intercommunal d'Action Sociale	Relations apaisées entre les personnels éducatifs, les enfants et leurs familles
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF, collèges, ALSH, EAJE, écoles, Département : les formations dédiées aux associations proposent un thème « comment gérer les conflits dans les associations » La PMI peut être en appui des professionnels en tant que de besoin	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation de la formation - Changements de pratique dans les établissements

Axe 2. Adapter nos services aux besoins des familles

Action 3 : Faire appel à des outils de médiation novateurs

Créer une mallette pédagogique de prévention ou de résolution de conflit : Développement d'un outil mis à disposition des équipes et des partenaires pour s'approprier facilement les premières étapes de la prévention et de la résolution de conflit en particulier auprès des jeunes publics.
L'utilisation d'outils de médiation ludiques comme des vidéos ou des contes permet d'aborder des problématiques rencontrées par les parents/enfants de manière ludique et détournée, permettant un dialogue. L'objectif est de réaliser des temps dédiés aux familles avec des intervenants sur des thématiques sur lesquelles elles peuvent rencontrer des difficultés afin d'ouvrir la voix et de faciliter leur accompagnement.

Diagnostic initial	Public cible
Problématiques de comportement dans les associations et établissements jeunesse Violence intra et extra familiale	Parents et Enfants de 0 à 18 ans
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Accompagner la parentalité au-delà de la petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> ○ S'inspirer d'expériences extérieures (G3C, Léo Lagrange, ...) ○ Réaliser une mallette pédagogique en concertation avec les acteurs de l'enfance et la jeunesse sur le territoire ○ Faire appel à des structures ou des outils de médiation par l'image, le jeu sur des problématiques rencontrées par les parents, sur des périodes de la jeunesse, les risques d'internet exemple : « Cet autre que moi », Festival international du film d'éducation, "au secours j'ai un ado à la maison", soirées contées, recours au cadrage avec des règlements intérieurs/ charte intelligible par le public concerné exemple enfants-dessins, ... <p>Financement : Possibilité d'une subvention d'Action Sociale Caf concernant l'acquisition de matériel pédagogique</p>
Objectifs opérationnels	
Utiliser des outils et méthodes de médiation pour susciter les rencontres et les échanges	
	Echéances de réalisation
	2024
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance-Jeunesse Centre Intercommunal d'Action Culturelle	Outil de médiation et de prévention des conflits approprié par les équipes encadrantes et pédagogiques Créer un dialogue avec parents isolés ou en difficulté Lancer une dynamique de soutien autour de la parentalité

Axe 2. Adapter nos services aux besoins des familles

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Département, collèges, ALSH, EAJE, écoles, Léo Lagrange, G3C, Familles Rurales, Associations (Tralalere, ARPE ..)	<ul style="list-style-type: none">- Changement de pratique dans la gestion de conflit/crise (Enquête/entretien)- Amélioration des relations entre personnels-enfants / personnels-parents / enfants-parents (Enquête)- Nombre de recours à la mallette par an- Nombre d'évènements/animations réalisés- Fréquentation des animations

Axe 2. Adapter nos services aux besoins des familles

Action 4 : Mettre en place un Portail Famille pour les inscriptions en ALSH	
La création d'un Portail Famille facilite les échanges entre les familles et le Service ALSH de la CCLNG. Il permettra de réserver, consulter les actualités de la structure et de régler les factures d'accueil, sans se déplacer.	
Diagnostic initial	Public cible
Difficultés logistiques relatives à la réservation pour les ALSH pour les familles	Parents d'enfants entre 3 et 14 ans
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Améliorer et moderniser l'accès des jeunes du territoire aux structures d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sollicitation du fournisseur de logiciel ○ Concertation avec les responsables de structures et la personne en charge des réservations pour assurer un accès égal et structuré au service ○ Attention particulière aux personnes en situation d'illectronisme ou en difficulté sociale (maintien d'un accueil physique et d'un paiement en espèces) ○ Réfléchir à des solutions de covoiturage pour les parents
Objectifs opérationnels	Echéances de réalisation
Faciliter le processus de réservation en ALSH	En cours : démarrage 1/1/2023
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance-Jeunesse	Site internet simple répondant aux attentes des familles et simplifiant la logistique en interne. Gain de temps en interne.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Léo Lagrange, CAF, fournisseur de logiciel ICAP	<ul style="list-style-type: none"> - Elargissement du nombre de familles réservant dans les accueils - Baisse du nombre d'heure consacrées aux inscriptions - Appréciation du dispositif au regard du précédent fonctionnement

Axe 2. Adapter nos services aux besoins des familles

Action 5 : Développer un nouvel Accueil de Loisirs Sans Hébergement Création d'un nouvel ALSH sur le territoire, centralisant les accueils existants et les diverses tranches d'âge.	
Diagnostic initial	Public cible
Difficultés logistiques relatives à la réservation pour les ALSH pour les familles	Parents d'enfants entre 3 et 14 ans
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Améliorer l'accès des jeunes du territoire aux structures d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sélection du terrain ○ Construction
Objectifs opérationnels	Financement : Subventions d'investissement et/ou d'aménagement par la Caf, le Département (sous réserve de la participation du CAUE et le SACSCI à l'élaboration du projet), DETR,...
Augmenter la capacité d'accueil dans un lieu adapté	
	Echéances de réalisation
	En cours
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance-Jeunesse	Accueil de loisirs centralisé sur un site et augmentation de la capacité d'accueil (199 enfants), amélioration des conditions d'accueil.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Léo Lagrange, CAF, Maitre d'œuvre, PMI, Département, DRAJES	<ul style="list-style-type: none"> - Création de l'équipement - Nombre d'enfants accueillis dans l'année

Axe 2. Adapter nos services aux besoins des familles

Action 6 : Faire connaître et augmenter la fréquentation du LAEP Récent sur le territoire la fréquentation du LAEP est encore à développer quant à la venue de bénévoles et de parents.	
Diagnostic initial	Public cible
Equipement encore méconnu des familles sur le territoire	Parents du territoire
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Poursuivre le développement des services existants	<ul style="list-style-type: none"> ○ Communication y compris via les supports du Département et de la Caf (monenfant.fr) ○ Mise en place d'animations ○ Développer le lien avec les EAJE ○ Recherche de bénévoles et modalités de fonctionnement garantissant la régularité et la pérennité du service : sensibilisation des candidats aux implications de la posture de bénévole. Les bénévoles bénéficient d'une formation de plusieurs jours entièrement gratuite
Objectifs opérationnels	
Développer les usages des dispositifs existants en faveur des familles	
	Echéances de réalisation
	En cours
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance-Jeunesse	Implication de nouveaux bénévoles, augmentation de la fréquentation, identification du lieu par les familles.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Communes, Associations, Caf	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénévoles impliqués - Pérennité de l'engagement des bénévoles - Fréquentation des familles

Axe 2. Adapter nos services aux besoins des familles

Action 7 : Pérenniser l'accueil de la petite enfance dans les EAJE et de la jeunesse en ALSH	
Les établissements d'accueil du jeune enfant et de la jeunesse (Maison de la Petite Enfance, Halte-Garderie, Micro-crèche, ALSH) sont bien identifiés et sollicités par la population, leur développement et leur maintien est donc nécessaire.	
Diagnostic initial	Public cible
Modes d'accueil enfance-jeunesse qui répondent aux besoins de la population du territoire	Familles
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Poursuivre le développement des services existants	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faire perdurer les modes d'accueil existants ○ Maintenir ou améliorer la qualité et les conditions de l'accueil ○ Optimiser les capacités d'accueil en EAJE et chez les Assistantes Maternelles
Objectifs opérationnels	Financements actuels : PSU, Bonus Territoire, Subventions Département
Développer les usages des dispositifs existants en faveur des familles	
	Echéances de réalisation
	En cours
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance-Jeunesse	Apporter à chaque famille une réponse adaptée à ses besoins
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF, Département, MSA	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation des familles (taux de d'occupation)

Axe 2. Adapter nos services aux besoins des familles

Action 8 : Développer des projets d'habitat mixtes et sensibiliser au développement d'habitats alternatifs

Proposer une offre de logements alternative sur le territoire, répondant aux trajectoires résidentielles de la population. Face aux difficultés de logement sur le territoire, rencontrées par certains publics (jeunes, personnes âgées, familles monoparentales), lancement d'une démarche auprès des propriétaires bailleurs ou occupants afin de sensibiliser à l'aménagement de logements partagés ou à l'accueil de locataires en cas de pièces non occupées.

Diagnostic initial	Public cible
Des difficultés d'accès à la location pour certains publics et des logements sous occupés	Propriétaires bailleurs ou occupants disposant de pièces/propriétés non occupées / jeunes actifs / personnes âgées Habitants du territoire : étudiants, seniors, jeunes actifs, familles, personnes en rupture...
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Favoriser l'accès au logement et proposer des offres de logement alternatives	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des projets d'habitats mixtes (résidences sociales, intergénérationnelles, habitats partagés, ...) ○ Par appel à projet (sollicitation du secteur privé ou associatif) ○ Par décision d'une commune ou mutualisation de projets entre plusieurs communes ○ Par une prise en charge directe par la CDC • Sensibiliser la population avec une campagne d'information/ forum/rencontres et témoignages pour informer au développement d'habitats alternatifs (habitat partagé ou accueil de publics à domicile) > <u>miser sur la convivialité et cibler des zones attractives</u> ○ Exemple à Libourne https://www.leresistant.fr/2022/05/12/logements-etudiants-a-libourne-jeunes-et-seniors-sous-le-meme-toit/
Objectifs opérationnels	
Inciter à la mise en œuvre de projets d'habitations innovants et répondant aux besoins des habitants	
	Echéances de réalisation
	2024/2025
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre Intercommunal d'Action Sociale Référente communication	Hausse et diversification de l'offre de logement sur le territoire

Axe 2. Adapter nos services aux besoins des familles

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
<p>Communes, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers, ARI (habitat inclusif), Département (projets d'habitats inclusifs, Mobilisation des Fabriqu'cœurs)</p> <p>Caf : accompagnement technique et/ou financier à préciser par le Conseiller Thématique Logement</p>	<ul style="list-style-type: none">- Création de nouveaux logements- Développement de pratiques alternatives- Nombre de foyers sensibilisés /mettant en place une offre de logement alternative- Nombre de foyers ayant eu accès à ces logements